



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aménagement du territoire et environnement : personnel

Question écrite n° 60881

Texte de la question

M. Christian Estrosi demande à Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement de bien vouloir lui indiquer le nombre de fonctionnaires de son ministère détachés auprès d'organismes publics.

Texte de la réponse

Le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative au nombre de fonctionnaires du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement détachés auprès d'organismes publics. Le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement ne dispose pas de corps spécifique pour le recrutement de ses effectifs. A ce titre, la gestion des agents en poste dans ce ministère relève de leurs ministères d'origine, pour l'essentiel le ministère de l'équipement, des transports et du logement et le ministère de l'agriculture et de la pêche. Par conséquent, le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement n'a aucun fonctionnaire détaché auprès d'organismes publics.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60881

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 2001, page 2760

Réponse publiée le : 4 février 2002, page 555